

1949-1950. Et pourtant l'année financière est à moitié écoulée. Nous sommes donc dans une position absurde. Car s'il est vrai qu'à titre de membres de la Chambre, de représentants élus de la population nous avons le devoir de surveiller les finances du pays, le pouvoir exécutif néanmoins a gouverné pendant plus de sept mois en suivant un programme qui n'a fait l'objet d'aucune sanction législative.

C'est l'une des considérations qui m'amènent à une conclusion que je voudrais développer brièvement un peu plus tard cet après-midi, à savoir que le Canada se dirige rapidement vers l'absolutisme. La situation est grave. En présentant hier soir son exposé budgétaire le jovial ministre des Finances (M. Abbott) m'a paru souligner, sinon explicitement du moins par certaines insinuations, que le niveau élevé des revenus, de la production, de l'embauchage, la prospérité générale qui en résultait sont attribuables uniquement aux programmes suivis par le parti libéral. Il voulait donner à entendre, semble-t-il, que c'étaient là des réalisations du parti libéral et que le gouvernement libéral tenait à en avoir le mérite.

Tous ceux qui ont entendu le ministre hier soir conviendront qu'il a prétendu sans aucune équivoque que tous ces bienfaits découlaient des sages conseils de ses collègues du cabinet libéral. J'ai toujours cru cependant que la prospérité et les revenus soutenus des divers pays découlent de la décision d'un nommé Schicklgruber qui a déclenché la guerre. Le Canada n'est pas seul, d'ailleurs, à les connaître et ces phénomènes, ils se sont produits sous des gouvernements de diverses nuances, libéraux, conservateurs, socialistes et que sais-je encore? Il est déplorable que nous soyons redevables à celui qui a déclenché la guerre, à Hitler, de la prospérité dont nous jouissons depuis 1940 et 1941. Si tragique que ce soit, c'est une vérité incontestable.

Je suis prêt à accorder au gouvernement libéral tout le mérite de l'embauchage intégral, du haut niveau des revenus, de la réduction de la dette, de l'intensité de la production et de la prospérité, à condition qu'il assume en même temps le mérite d'avoir provoqué la guerre. Je doute qu'il soit disposé à assumer la responsabilité des souffrances et des angoisses des milliers de ceux qui ont perdu des êtres chers au cours de la guerre. Je me demande s'ils sont prêts à reconnaître que c'est à eux qu'est attribuable l'énorme accroissement de notre dette nationale, laquelle est passée d'environ 3 milliards et demi à environ 16 milliards depuis 1938, ainsi que du fardeau d'intérêts qui retombe si lourdement sur la population, le coût du

service de la dette étant passé d'environ 140 millions de dollars à 450 millions par an. Je ne les ai pas entendus déclarer qu'ils sont prêts à reconnaître que ce sont eux qui ont fait plus que quadrupler les impôts depuis l'année qui a précédé la guerre. Je fais ces commentaires en guise d'introduction, afin de rappeler sérieusement au Gouvernement qu'il doit prendre garde en s'attribuant le mérite de certaines réalisations. Quelques-unes d'entre elles, dont il se glorifie, sont le résultat des circonstances et des efforts surhumains de la population.

Hier soir, en faisant la revue de la situation économique, le ministre a dit:

L'indice le plus récent des prix de gros est inférieur de 1 p. 100 à ce qu'il était il y a un an, tandis que l'indice du coût de la vie a augmenté de 2 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Lorsque j'ai pris la parole après l'exposé budgétaire du printemps dernier, j'ai souligné l'augmentation tragique du coût de la vie qui est résultée de l'inaction du ministre à cet égard. Il ne lui était pas impossible d'enrayer efficacement la hausse constante du coût de la vie. J'ai alors soutenu,—et je n'ai pas changé d'avis,—que le gouvernement aurait dû modifier intégralement son régime fiscal, en commençant par la taxe de vente et les impôts occultes. A plusieurs reprises, j'ai démontré à la Chambre comment ce genre d'impôts favorisent la hausse constante du coût de la vie et des prix que doivent payer les consommateurs.

La taxe de vente de 8 p. 100 perçue des grossistes par les fabricants augmente les prix de gros. La majoration ordinaire comprend donc la taxe de vente, ce qui hausse le prix payé par le détaillant. Puis, ce dernier relève dans la même proportion le prix exigé du consommateur; ainsi, les impôts occultes appliqués à divers stades gonflent démesurément les prix. Ne l'oublions pas, la taxe de vente s'ajoute aux impôts dont sont frappées les importations; voilà donc qui hausse davantage le coût de revient et le prix de détail d'articles d'usage courant par tout le pays. En outre, les produits sont frappés de bon nombre d'autres impôts occultes qui ne sont pas désignés taxes de vente. Appliqués à divers stades de la production et de la distribution, ces impôts augmentent le prix de revient. Voilà qui aide à maintenir le coût de la vie à un niveau tellement élevé que la population canadienne, après avoir enduré depuis plusieurs années, commence à ployer sous le fardeau.

Tout le monde doit acquitter ces impôts. Il est regrettable que, toute proportion gardée, les taxes frappent le pauvre plus rudement que le riche. Les impôts occultes ne représentent qu'un autre moyen d'affranchir